

La victoire antisuffragiste à Neuchâtel

Autor(en): **Porret, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 604

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

allemande, mais qui en a disparu après quatre ans à peine d'application, ce que l'on aurait pu et dû méditer chez nous !...

...Si cet arrêté venait à être appliqué, avous- nous écrit tout à l'heure. En effet, les législateurs genevois, voulant lui donner plus ample portée — et peut-être aussi gênés par le mécanisme démocratique heureusement encore utilisable dans notre canton ! — en ont remis l'adoption définitive au Conseil Fédéral en vertu de ses pleins pouvoirs. C'est dire que ce n'est pas immédiatement que nous le verrons en vigueur, et que l'on peut encore espérer qu'il rencontrera sur sa route de nombreux obstacles pour le faire trébucher. Mais c'est dire aussi qu'il ne menace pas seulement les Genevoises, mais les travailleuses de tout le pays, et qu'il importe qu'immédiatement toutes se dressent pour faire front contre lui. Seulement... peut-on mieux que dans ce cas-ci mesurer combien nous manque ce droit de vote, dont d'aucunes nous assurent encore qu'elles ne sauraient que faire ?...

E. G.

La victoire antisuffragiste à Neuchâtel

Cette victoire, escomptée et dûment préparée par nos adversaires, a été éclatante: 17068 non contre 5589 oui.

On peut, selon son tempérament, s'ébahir qu'il y ait dans notre canton plus de 17000 électeurs réfractaires à tout progrès comme à tout sentiment d'élémentaire justice, ou s'extasier que plus de 5000 citoyens aient eu une conviction assez solide pour résister au flot de sottises qui se déversa sur le pays.

Ce qui est inconcevable, c'est que les femmes, mises à contribution de mille manières au service du pays, soient restées aussi réactionnaires, aussi indifférentes, hostiles même à toute notion de leur dignité.

Il faut dire que, dès le 19 mai, date de l'acceptation en second débat, par le Grand Conseil, de la motion Brandt, tout nous a été contraire: normalement, la votation populaire sur cette motion aurait dû avoir lieu en même temps que celle sur la révision constitutionnelle concernant le statut ecclésiastique adoptée le même jour. Ces deux questions étaient de nature à intéresser les mêmes électeurs, plutôt favorables à notre cause. Mais l'Eglise nationale fit savoir qu'elle désirait que la votation ecclésiastique ne coïncidât avec aucune autre. Le Conseil d'Etat lui donna satisfaction, hâta ce premier scrutin, puis fixa au mois de novembre les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil; son silence sur la question suffragiste donnait à entendre qu'elle était remise — pensaient les électeurs bien informés ! — au début de 1942. Brusquement, en septembre, le Conseil d'Etat en fixa la date aux 8-9 novembre, en même temps que les élections cantonales, contrairement à tous les usages. C'était faire coup double: premièrement en

nous empêchant, par ce court délai, d'organiser une campagne de quelque envergure; secondement, en appelant aux urnes la grande masse du corps électoral, et en donnant aux militants, pour la plupart nos adversaires, l'occasion de se servir de leurs assemblées et de leurs publications pour amener les électeurs contre nous.

A quel point la manœuvre réussit, les extraits de la presse déjà publiés par le *Mouvement Féministe* en donnent une faible idée. Nous ne rééditerons pas les « arguments » lancés contre nous, qui vont de l'injure aux femmes célibataires à la plus basse flagornerie à l'adresse des mères de famille, dont bon nombre ne se souciaient pas de l'encens sorti de cette officine. Mais « diviser pour régner » est une excellente devise, et l'on ne s'en fit pas faute.

De notre côté, dans le court laps de temps qui nous fut laissé, nous décidâmes de partir seules en campagne, renonçant à recourir à un comité masculin inter-partis, de façon à bien marquer notre indépendance: notre manifeste, notre affiche, répandus, l'un dans tous les ménages, l'autre dans toutes les localités du canton, la liste des assemblées tenues dans les villes et les principaux villages, tout cela est connu des lecteurs du *Mouvement*, de même que l'incident de la brochure genevoise opposée au suffrage féminin, distribuée aux députés par la chancellerie d'Etat, et de la brochure suffragiste que nous obtînmes de faire distribuer de même comme antidote.

Ce qu'il faut relever, c'est que de nouveau, et dans tous les milieux, nous avons eu pour nous l'élite; cela est vrai de nos confédérés comme de nos polémistes, dont les noms forment un vrai tableau d'honneur. Rendons hommage à Mme DuBois Mayor, qui s'est dévouée sans compter, à Mme Berger, à MM. G. Béguin, professeur, S. Rollier, député, à Me J. Roulet, avocat, au Dr. Spinner, professeur, qui ont parcouru le pays, semant la bonne parole; à M. Schulz, journaliste, qui a taillé pour nous sa plume acérée. Nous n'avons pas eu le privilège d'entendre à La Chaux-de-Fonds Me Bolle et M. C. Brandt parler en notre faveur avec la conviction et le talent qu'on leur connaît. A Neuchâtel, ce furent M. Pierre Bovet et Me Pierre Favarger qui, dans la grande assemblée de la Rotonde, firent leur auditoire sous le charme, le premier par son exposé à la fois si élevé et si familier; le second par son sens aigu des réalités de la vie, par la chaleur de sa conviction d'autant plus émouvante qu'elle marque un revirement complet de son attitude passée. Des appuis comme ceux-là dédommagent amplement de l'hostilité et de l'incompréhension de la masse.

Chose curieuse et frappante, les « leaders » de chaque parti ont été pour nous: MM. les députés P. Favarger et S. Rollier parmi les libéraux; M. Losey, radical; M. Brandt, socialiste, candidat au Conseil d'Etat; M. Tell Perrin, P. P. N., président du Grand Conseil (par contre, le président de ce parti, qui a le suffrage féminin à son programme, fit partie du comité cantonal contre notre motion). Le Président du Conseil d'Etat, M. E. Renaud.

Une cause ainsi défendue ne peut échouer que provisoirement. Personne ne songe à désarmer. La seule question qui se pose, c'est de savoir comment la reprendre. Nos adversaires sont arrivés à leurs fins en terrorisant les

vie quotidienne et terre à terre de l'homme sacrifiant parfois un peu trop l'idéal au simple confort, à la bonne chère, à la tranquillité bourgeoise. Georgette: une femme de théâtre, à l'esprit généreux mais quelque peu extravagant, qui copie ses robes sur les madones de Memling et du Beato Angelico. Maurice: un homme simple, aux huppelandes vastes et grotesques, détestant l'imprévu, la foule, les bruits, et les voix. Les « grands conflits » ont leur origine souvent en ces minuscules incompatibilités de caractère et de tempérament, en ces dissemblances de goûts.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans ce conflit entre un homme et une femme exceptionnels et supérieurs, le beau rôle n'est certes pas celui de l'homme. Celui-ci retira de réels bienfaits de sa magnifique compagne « aux dons miraculeux », de son interprète splendide et compréhensive; elle sacrifia sa propre fécondité à celle du poète. Lui dut la partie la meilleure des meilleures de ses œuvres à sa fervente amie; elle fut un triste jour mise brutalement de côté, sacrifiée à une femme plus jeune. Le beau rôle, répétons-le, est de celle qui vient de s'éteindre dans l'ombre, le silence résigné, l'abandon consenti, après avoir jeté son cri de révolte, ou généreusement se mêle un chant d'admiration pour « le poète éternel et génial » qui fut un peu « son enfant ».

Mary NOGER.

Les hommes seraient plus heureux si on leur parlait moins de bonheur.

JACQUES CHARDONNE.



Timbres et cartes Pro Juventute 1941

Isolée dans l'Europe en guerre, la Suisse doit s'efforcer de vivre sur son propre fond, moralement et intellectuellement aussi bien que matériellement. Le plan Wallten ne peut à lui seul assurer son existence, — car un peuple ne vit pas seulement de pain. Il s'agit pour nous d'intensifier toutes nos activités, de mettre à contribution toutes nos ressources.

C'est ce qu'a compris depuis longtemps l'excellente institution Pro Juventute, qui s'occupe non seulement du bien matériel de notre jeunesse — mais aussi de son éducation morale et nationale, contribuant depuis des années à la santé physique et spirituelle de notre peuple.

Le désir de tous les Suisses est d'encourager cette remarquable institution. Aussi bien est-ce un devoir qui nous est présenté de la manière la plus agréable, puisque cette année, comme les autres, il consiste tout d'abord à soutenir la vente de timbres-poste et de cartes, dus à des artistes suisses de grand talent.

Les timbres vendus au profit de la jeunesse nécessaire sont au nombre de quatre: deux costumes nationaux, celui de Schaffhouse porté par une ravissante blonde dont la tête se détache sur le fond imposant du Munot, celui de l'Ob-

wald, porté par une brune, sérieuse et pensif enfant de la montagne. Deux autres vignettes représentent la tête du génial penseur et philanthrope zurichois, Johann Kaspar Lavater, né en 1741, et celle de l'ingénieur inventeur neuchâtelois Daniel Jeanrichard, mort la même année. Mis en vente du 4 au 31 décembre 1941, ces timbres seront valables jusqu'au 31 mai 1942.

C'est un Neuchâtelois aussi, Karl Girardet, né au Locle en 1813, qui est l'auteur de cinq charmants paysages suisses reproduits en cartes postales. Le lac de Thoune, le lac de Brienz, des scènes du Valais et des Grisons sont admirablement évoqués par ces petits cartons — vraies œuvres d'art à garder longtemps pour nos yeux et qui, encadrées, constitueront sous nos demeures de ravissantes décorations. Enfin, une jolie série de cinq cartes de félicitations sous enveloppes, exécutées par G. Stähle, représentent des scènes rustiques ou familiales de notre pays, et sont ce qu'on peut imaginer de plus joli à envoyer à ses amis à l'occasion des fêtes.

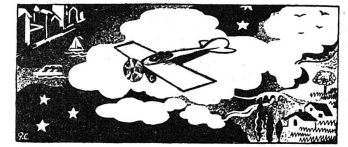
Chaleureusement, nous recommandons à chacun de faire bon accueil à ces jolies collections et d'en parler de façon à éveiller dans le public l'intérêt qu'elles méritent et celui que tous nous devons porter à l'œuvre qu'elles soutiennent si gracieusement.

Marianne GAGNEBIN.

hommes et les femmes, en agitant devant eux des fantômes ridicules. Faudra-t-il les prendre eux aussi par la peur, l'un de leurs seuls points sensibles? Que surgisse une armée de ces suffragettes dont ils ont parlé à tort et à travers? ou que se déclenche contre eux une grève féminine générale? ou encore que le suffrage féminin leur soit imposé du dehors, par la force, à la suite d'un bouleversement européen ou mondial? Quelles perspectives !...

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: le mouvement suffragiste n'est pas mort. Malgré l'échec subi, il a affirmé sa vitalité. Des partisans se sont découverts; des adversaires se sont démasqués. Les connaissant mieux, nous marcherons plus sûrement. Et puis, l'on a constaté que la solidarité féministe n'est pas un vain mot: toute notre gratitude va aux amies et aux amis de la cause qui nous ont soutenues de leurs vœux, de leurs pensées, de leurs dons. Qu'avec une ardeur renouvelée, ils repartent, à l'assaut, dans toute la Suisse, si possible sur le même point de la muraille, qui finira bien par céder.

E. PORRET.



Correspondance

L'opinion d'une jeune sur le vote des femmes¹

Neuchâtel, le 4 novembre 1941.

Monsieur le rédacteur,

La campagne au sujet de la votation sur le suffrage féminin m'a beaucoup intéressée. Puisque l'opinion actuelle demande l'avis des jeunes, je me permets en tant que jeune de vous envoyer les quelques réflexions suivantes:

¹ Lettre envoyée à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* qui a refusé de la publier.

PHARMACIE BAQUIS

anciennement Pharmacie du Rond-Point, E. Kælberer, est transférée

CORRATERIE, 12

Homéopathie - Analyses

Téléphone 5.14.05

Images de ce temps

La Juive

Elle s'en allait à pas rapides à travers les rues, les cheveux au vent, la tête haute, le regard vague, inconsciente de ce qui se passait autour d'elle. Elle allait comme quelqu'un qu'un poids lourd oppresse et qui ne veut rien en laisser paraître; elle allait comme un bateau en dérive qui voudrait faire croire que le gouvernail tient encore bon. Mais la souffrance intérieure était telle qu'elle ne savait plus où elle allait. Elle marchait seulement à travers les rues, à travers la ville, à travers la nuit tombante sans autre but que fuir.

Fuir ! quelle ironie, le pouvait-elle seulement ? Elle était liée à ce pays qui, chaque jour davantage, lui faisait sentir qu'elle était une étrangère de la race maudite, qu'elle était de trop, qu'on n'avait pas besoin d'elle, qu'elle mangeait le pain d'autrui, — une bouche de trop à nourrir —, qu'elle n'avait qu'à s'en aller ailleurs. S'en aller... fuir... mais où fuir ? Elle n'avait plus de patrie; on lui avait pris sa patrie, ses terres lointaines, le doux pays de son enfance heureuse, les grandes plaines bienfaisantes et les forêts mystérieuses où elle avait grandi; les siens étaient dispersés: son père, l'homme fort et juste qui, d'une main juste et sûre, avait exploité les forêts et élevé ses enfants, sa mère, calme et sereine, ses frères et ses sœurs, qu'en était-il advenu d'eux ? A cette pensée, un sanglot lui serrait la gorge. Fuir ! mais elle était seule et pas un lieu qui voulait l'accueillir.

Dans la nuit qui tombait, son angoisse s'accrut,

il lui semblait que de toutes les fenêtres on chuchotait: « Vas-t'en, tu es de trop, nos enfants vont avoir faim, tu n'as pas le droit de manger leur pain. » Les hommes qui la saluaient parce qu'elle était femme et parce qu'elle était belle, semblaient ricaner derrière son dos... elle en était aussi de ceux-là; ses collègues, ses compagnons d'étude, qui étaient aimables par-devant, sûrement lui jouaient des tours par-derrière. Tous ceux-là qui passaient devant savoir et la montrer du doigt. Alors elle ne voulait plus voir et ses pas se précipitaient. Où aller ? que devenir ? La mort ? non. elle ne voulait pas mourir, elle était jeune, elle était belle, elle avait les mains pleines pour venir en aide aux hommes, pour panser leurs plaies et calmer leurs souffrances; elle avait un cœur riche d'affection, avide de donner, elle sentait en elle une vie brûlante et forte. Et voilà, personne n'en avait cure; elle était étrangère et de la race maudite. Sa race, comme elle la sentait en elle en cette nuit tragique ! Jamais elle ne l'avait ressentie si fort, et voici qu'elle devenait sa race, elle était sa race, elle l'incarnait et son cœur saignait douloureusement des souffrances sans fin de son peuple, ce peuple que Dieu avait choisi dans les anciens âges pour y faire jaillir ses prophètes et le salut du monde; ce peuple, hélas, que les hommes ont choisi pour y déverser leur haine, comme autrefois l'antique bouc émissaire qu'on chassait au désert chargé des péchés des hommes. Contraste écrasant, espoir et désespoir, ivresse et effondrement, mission double et terrible: en haut, Sion, en bas, la Gêhenne, l'ignominie; peuple consacré aux tâches les plus hautes, qui n'est plus qu'un éternel déraciné.

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVÉTIQUE

en permanence leurs deux « âmes émerveillées ». Le piteux dénouement de sa triste aventure sentimentale et intellectuelle fait penser à sa déconvenue lors de la première visite que lui fit le poète en 1895. Elle avait eu une idée d'artiste, de « théâtrale »: elle avait paré sa chambre de tulle noir et d'ornements d'argent et l'avait imprégnée d'encens... Le jeune poète s'en était vite retiré, presque avec horreur, préférant rester dans un petit salon simple et bourgeois. Il avait allumé sa pipe et s'était assis dans un fauteuil profond, gardant près de lui son chapeau melon... Il y eut peut-être, tout au long de la vie d'efforts et de maternité généreuse de Georgette Leblanc, un tragique malentendu, le malentendu qu'elle comprit trop tard et défini si bien dans son livre: « Je me détournais aussitôt de tout ce qui n'ajoutait pas à ma vénération. Il y a souvent une part d'ingénu camouflé dans notre plus bel amour. Parce que nous le voulons identique à notre plus pure idée de beauté, notre adhésion au miracle est absolue. » Hélas ! le miracle est loin d'être le fait de la vie quotidienne. Celle-ci est faite de tant de choses terre à terre qu'il est impossible de la libérer de toute vulgarité, de toute incorrection, de toute banalité. Georgette Leblanc était peut-être incapable (par déformation professionnelle sans doute), de la simplicité qu'exigeait le bon Flamand, aux habitudes ordonnées, rêveur philosophe et poète certes, mais doué aussi d'un bon appétit et d'un solide sens pratique.

Le conflit commença peut-être fort prosaïquement. Sans doute y eut-il heurt entre l'effort constant et exalté de la femme artiste et la